

TOULOUSE MÉTROPOLE L'ADAPTABILITÉ PLUTÔT QUE LA RÈGLE UNIQUE !

Depuis le début des années 2000, Toulouse Métropole est engagée dans une politique volontariste en matière de gestion des eaux. Les explications de Robert Médina, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, et de Ludovic Salva, responsable du service "eau et aménagement".



Robert Médina, vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement, Toulouse Métropole.

Dans un premier temps, pouvons-nous revenir sur les particularités du territoire, induisant sa politique en matière de gestion des eaux ?

R.M. : de longue date, la métropole s'appuie sur un réseau quasi intégralement séparatif (99 %) à l'échelle métropolitaine : 2 200 km d'eaux pluviales et 2 600 km d'eaux usées ; ce qui en fait une singularité à l'échelon national. La métropole, qui connaît une urbanisation galopante (en moyenne près de 10 000 nouveaux habitants chaque année), mais aussi des terrains hétérogènes de par leur composition et/ou de leur topographie, doit s'adapter en conséquence et anticiper le plus en amont possible. Face aux défis de l'avenir, nous avons, pour ce faire, il y a peu

de temps, engagé le lancement d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales prévoyant, entre autres, un axe sur la désimperméabilisation et un travail sur les îlots de chaleur et la nature en ville. Pour nous, l'objectif est de ne plus construire sans anticiper la gestion des eaux pluviales, pour absorber et limiter au maximum de rejeter.

Au-delà de ce schéma et des actions menées, Toulouse Métropole s'est également organisée pour accompagner les projets de son territoire...

L.S. : Depuis 2001, la métropole s'inscrit dans une optique d'amélioration continue, et est toujours allée crescendo dans la prise en compte de la gestion des eaux pluviales. Outre la limitation des débits prévue pour chaque projet dans nos règlements d'urbanisme, elle s'est aussi organisée pour les accompagner. Cela se formalise par un service "eau et aménagement" dédié de 18 personnes pour le petit cycle de l'eau, réparties au sein de deux cellules : l'une réservée au suivi de tous les permis de construire ; et la seconde, aux grands projets d'aménagement tels que les ZAC ou les PUP. Ce service ou ces personnels ont pour mission de suivre tous les projets se développant sur la Métropole, de la conception au contrôle d'exécution, en passant par les éventuels raccordements aux réseaux. Ils accompagnent et aident par leurs conseils tous les porteurs de projets,

notamment pour le volet pluvial. R.M. : L'accompagnement et l'ingénierie-conseil font partie de nos gros atouts ! Nous sommes bien conscients qu'il faut tenir compte de la nature des sols, d'où l'intérêt de l'adaptabilité plutôt que la règle unique.

Quelles sont les prochaines étapes ?

R.M. : La sortie de notre schéma directeur pluvial ! Nous voulons aller encore plus loin que ce que nous faisons aujourd'hui, le but étant d'étendre le recours à la gestion intégrée des eaux pluviales à l'aménagement urbain. ■

FOCUS SUR... EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Service public unique pour 37 communes, Eau de Toulouse Métropole assure la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales d'un territoire de 780 000 habitants qui bénéficie d'un tarif unifié. Son ambition : être au plus près des usagers, résolument engagé en faveur de la transition énergétique et écologique. Ses priorités : investir et innover pour assurer chaque jour la performance du service, garantir la qualité de l'eau, préserver la ressource.



Bassin d'infiltration en cœur de quartier.

PRIORITÉ À LA GESTION INTÉGRÉE

Dans les grandes opérations d'aménagement, Eau de Toulouse Métropole met en œuvre une gestion intégrée des eaux pluviales, au bénéfice de l'environnement et des habitants.



Bassin de rétention intégré à une aire de jeu située à proximité d'une école.

BASSIN DE RÉTENTION À BALMA

Ce bassin de rétention est l'un des ouvrages pluviaux de la ZAC de Vidailhan, à Balma, créés pour tenir compte de l'effet de l'imperméabilisation. Placé en cœur de quartier, il a été conçu pour répondre à plusieurs usages : recueillir les eaux pluviales mais aussi servir de lieu de rencontre et de détente entre les habitants du quartier, notamment les familles, aux heures de sorties de l'école jouxtant l'ouvrage. Le sol étant argileux, l'infiltration est très limitée. Les eaux collectées alimentent cet espace par débordement du réseau pluvial, lors de forts épisodes pluvieux. Une fois régulées, elles s'écoulent vers les ouvrages avals avant d'être rejetées en milieu naturel.



Noue en accompagnement de voirie.

NOUE POUR DÉPOLLUER LES EAUX DE VOIRIE

Cette noue récupère les eaux pluviales d'un des principaux axes de circulation du quartier. En raison d'un sol argileux et en pente douce, un cloisonnement a été mis en œuvre afin de maximiser la capacité de stockage et les possibilités d'infiltration. L'objectif : optimiser son rôle de premier tamponnement des eaux pluviales. Cette noue permet non seulement une dépollution des eaux de voirie mais également leur collecte et leur régulation avant rejet dans l'ouvrage de rétention principal de la ZAC de Vidailhan, à Balma. Cet ouvrage linéaire est l'occasion de répondre aux enjeux de la ville de demain. Il est le support d'une végétation dont l'entretien se veut minimaliste afin de laisser place à la nature en ville et aux plantations d'arbres.

BASSIN D'INFILTRATION À TOULOUSE

Ce bassin d'infiltration des eaux pluviales a été créé au sein de la ZAC de La Cartoucherie, à Toulouse. Il est l'un des ouvrages finaux d'un réseau de noues de collecte et d'infiltration des eaux pluviales de voiries. Lors des épisodes de pluie importants, lorsque ces noues atteignent les limites de leur capacité, des surverses permettent la collecte des eaux pluviales excédentaires pour infiltration dans ces bassins. Ils sont conçus comme des lieux de rencontre et de convivialité entre les habitants du quartier et permettent également de créer des espaces de fraîcheur dans le tissu urbain dense.